

PARTICULIERS

TARIFS DES OPERATIONS & SERVICES

AU 10/01/2012

Prix en euros, exprimés taxes incluses lorsque celles-ci sont dues.

SOMMAIRE

	Pages
EXTRAIT STANDARD DES TARIFS	2
OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE	3
Ouverture, transformation, clôture	
Relevés de compte	
Tenue de compte	
Services en agence	
BANQUE A DISTANCE	5
Par Internet	
Par téléphone	
Par automate	
VOS MOYENS ET OPERATIONS DE PAIEMENT	6
Cartes	
Virements européens SEPA	
Prélèvements nationaux ou SDD / TIP	
Chèques	
OFFRES GROUPEES DE SERVICES	8
Conventions de relation	
Gamme des moyens de paiement alternatifs au chèque (GPA)	
IRREGULARITES ET INCIDENTS	9
Commission d'intervention	
Opérations particulières	
Incidents de paiement	
DECOUVERTS ET CREDITS	10
Découvert	
Crédits à la consommation	
Crédits immobiliers	
EPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS	11
Epargne bancaire	
Placements financiers	
ASSURANCES ET PREVOYANCE	12
OPERATIONS BANCAIRES AVEC L'ETRANGER	13
RESOUDRE UN LITIGE	14
La liste détaillée des tarifs est disponible dans votre agence sur demande.	

+ Service inclus dans votre offre groupée de services "Équipage Alizé".

EXTRAIT STANDARD DES TARIFS⁽¹⁾

Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle.

Liste des services

	Tarifs en €
• Abonnement permettant de gérer ses comptes sur Internet (Cyberplus)⁽²⁾	Gratuit
• Produit offrant des alertes sur la situation du compte par SMS	
- Permettant de recevoir jusqu'à 5 alertes par mois	2,00€
- Par alerte reçue supplémentaire	0,25€
• Carte de paiement internationale (Visa Classic)	
- À débit immédiat, par an	38,00€
- À débit différé, par an	44,00€
• Carte de paiement à autorisation systématique (Visa Electron), par an	30,00€
• Retrait en euros dans un DAB d'un autre établissement de la zone euro avec une carte de paiement internationale	
- À partir du 4 ^{ème} retrait par mois, par retrait	0,85€
• Virement SEPA occasionnel externe dans la zone euro	
- En agence, par virement	3,50€
- Par Internet, par virement	Gratuit
• Frais de prélèvement	
- Mise en place d'une autorisation de prélèvement	Gratuit
- Par prélèvement	Gratuit
- Si créancier organisme public et assimilé	Gratuit
• Commission d'intervention	
- Par opération, avec un plafond de 225 euros par mois	9,00€
• Assurance perte ou vol des moyens de Paiement (Sécuriplus), par an	25,00€

(1) Les établissements de crédit se sont engagés, dans le cadre du Comité Consultatif du Secteur Financier (CCSF), à présenter en tête de leurs plaquettes et sur l'Internet un extrait standard des tarifs.

(2) Hors coût du fournisseur d'accès à Internet.

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

Ouverture, transformation, clôture

• Ouverture d'un compte avec signature de la Convention de Compte

La Convention de Compte évolue en fonction de l'actualité réglementaire. Nous vous invitons à venir retirer la dernière version dans votre agence.

Vous trouverez également l'intégralité des Conditions Générales de la Convention sur notre site Internet :

www.nord.banquepopulaire.fr, rubrique "Tarifs et transparence"

Tarifs à l'unité
(sauf indication
contraire)

Gratuit

Vous ouvrez un nouveau compte, nous nous chargeons de la domiciliation de tous vos virements et prélèvements. Vous déménagez, nous nous engageons à faciliter vos démarches de transfert de comptes vers une autre Banque Populaire. N'hésitez pas à consulter votre conseiller ou à vous reporter au "Guide de la Mobilité", disponible dans votre agence et sur notre site Internet.

• Aide au changement de domiciliations bancaires Offre Simplidom

Gratuit

• Liste de vos opérations récurrentes et automatiques

Gratuit

• Clôture de compte :

- Compte de dépôt
- Comptes épargne (PEL, CEL...)

Gratuit
Gratuit

• Transfert de compte vers une autre Banque Populaire (tous types de comptes)

Gratuit

• Transfert de compte vers un autre établissement

- Comptes épargne (PEL, CEL)
- Transfert de PEP

70,00€
1,50% du capital transféré
avec un maximum de 182,31€

- Compte titres ordinaire ou PEA

- Frais fixes

70,00€

- Frais par ligne :

- Valeurs en dépôts France

18,23€

- Valeurs en dépôts à l'étranger

36,47€

• Désolidarisation de compte joint

40,00€

• Le Droit au Compte (Service bancaire de base)

Gratuit

Droit qui vous permet, si vous n'avez pas ou plus de compte de dépôt et si une banque refuse de vous en ouvrir un, de demander à la Banque de France de désigner une banque où vous pourrez bénéficier gratuitement d'un compte et des services bancaires de base prévus par la réglementation.

• Le service bancaire de base se compose des produits et services suivants :

- L'ouverture, la tenue et la clôture du compte
- Un changement d'adresse par an
- Un relevé de compte au moins une fois par mois
- Des relevés d'identité bancaire (RIB) en fonction de vos besoins
- La domiciliation de virements bancaires
- La réalisation des opérations de caisse
- L'encaissement de chèques déposés sur votre compte
- L'encaissement des virements reçus
- Le dépôt et le retrait d'espèces (dans votre banque)
- Les paiements par prélèvement, titre interbancaire de paiement (TIP) ou virement bancaire
- Des moyens de consultation à distance du solde du compte
- Une carte de paiement à autorisation systématique (Electron)
- Deux chèques de banque par mois

Tarifs à l'unité
(sauf indication
contraire)

Gratuit

Relevés de compte

• Relevé papier

- Mensuel
- Décadaire
- Journalier

Gratuit
Par relevé 1,20€
Par relevé 1,00€

• Relevé de compte électronique

- Mensuel
- Consultation des extraits ≤ 24 mois
- Consultation des extraits > 24 mois

Gratuit
Gratuit
Par relevé 0,80€

• Récapitulatif des frais annuels


Gratuit

• Carnet de bord, synthèse annuelle **+**

8,00€

• Edition d'un extrait de compte sur un automate Banque Populaire

Gratuit

 Ce pictogramme identifie sur vos relevés de compte les opérations correspondant à vos frais bancaires. Afin de vous offrir une meilleure lisibilité sur nos tarifs, un récapitulatif de ces frais figure désormais en fin de votre relevé de compte. Depuis janvier 2009, vous recevez également le récapitulatif annuel des frais facturés sur votre compte au cours de l'année.

+ Service inclus dans votre offre groupée de services "Équipage Alizé".

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

Pour gérer votre patrimoine financier, vous pouvez disposer de relevés dédiés

- **Relevé Patrimonial (4 relevés par an)** Par an **48,00€**
- Dans le cadre d'une convention de relation Privilège **Gratuit**
- **Relevé ISF (1 relevé par an)** Par an **26,00€**
- La première année **Gratuit**
- À partir de la 2^{ème} année **Gratuit**
- À partir de la 2^{ème} année, dans le cadre d'une convention de relation Privilège **Gratuit**
- **Bilan patrimonial** Nous consulter

● Les dates de valeur

La date de valeur sert de référence au calcul des intérêts créditeurs ou débiteurs dans le cadre d'opérations de paiement. La date de valeur appliquée à chaque opération pour le calcul de ces intérêts est la date de l'inscription au compte, sauf dans les cas où la banque, à raison de délais techniques de l'opération, est autorisée à appliquer une date de valeur différente.

Les opérations effectuées dans une devise différente de la devise du compte se voient appliquer des dates de valeurs spécifiques correspondant au délai technique de traitement de ces opérations.

Pour les chèques compensables en France :

- Chèque émis **Jour**
- Chèque remis à l'encaissement **J⁽¹⁾ + 1 jour ouvré⁽²⁾**

(1) J : date de comptabilisation au compte du client (avant 15h30)

(2) Jour ouvré selon les critères de la Banque de France : du lundi au vendredi, même si l'agence est ouverte le samedi (sauf exception pour les chèques remis le vendredi et crédités le samedi selon le fonctionnement des centres de traitement des chèques)

Tenue de compte

- **Frais de tenue et de fonctionnement de compte +X** Par mois **2,00€**
- Avec domiciliation de salaires/revenus **Gratuit**
- Sans domiciliation de salaires/revenus **Gratuit**
- **Délivrance d'un RIB ou IBAN** **Gratuit**
- **Enregistrement d'un changement d'adresse** **Gratuit**
- **Gestion de compte inactif** **35,00€**
Ces frais sont prélevés si le compte n'enregistre aucun mouvement pendant plus de 13 mois consécutifs.
- **Changement d'adresse non signalé** **10,00€**

Services en agence

- **Retrait en euros d'espèces au guichet de votre agence** **Gratuit**
Sans émission de chèque
- **Mise à disposition de fonds** À partir de **10,00€**
Après d'une autre Banque Populaire
- **Frais de recherche de document**
Hors champ d'application de la Directive Européenne sur les Services de Paiement, article L 133-1 du Code Monétaire et Financier
- Simple (moins d'un an) **15,00€**
- Complexe (plus d'un an) **30,00€ + 0,80€ la copie**
- **Duplicata d'extraits en agence** **Gratuit**
- 3 derniers mois **16,00€ + 0,80€ la copie**
- Plus de 3 mois **60,00€**
- **Document conservé à l'agence** **60,00€**
- **Location de coffres**
Prix annuel défini en fonction du volume du coffre et du niveau de garantie.
- Frais de location d'un coffre-fort **À partir de 40,00€**
- **Transmission du patrimoine**
- Frais d'ouverture d'un dossier de succession au sein de la même Banque Populaire **50,00€**
- Commission de gestion **1% du montant total de la succession**
Maximum 515,00€

+X Service inclus dans votre offre groupée de services "Équipage Alizé".

BANQUE À DISTANCE

Par Internet

Pour consulter ou gérer vos comptes

- **Abonnement permettant de consulter et de gérer vos comptes sur Internet (Cyberplus)⁽¹⁾**

Abonnement permettant d'effectuer des opérations courantes et de gérer vos comptes via un espace personnel et totalement sécurisé sur le site Internet de la Banque Populaire du Nord.

- **Relevé de compte électronique**

- Mensuel
- Consultation des extraits ≤ 24 mois
- Consultation des extraits > 24 mois

- **LineBourse⁽¹⁾** (pour toute nouvelle souscription)

Abonnement permettant de passer des ordres de Bourse sur Internet

Pour la sécurisation de vos opérations en ligne

Pour des raisons de sécurité, de nombreuses transactions sur Internet (virement vers un compte de tiers, certains paiements en ligne) nécessitent désormais une authentification forte avant toute validation.

Cette authentification s'effectue grâce à un code unique et personnel envoyé par sms sur votre portable ou généré via le PassCyberplus (un lecteur d'authentification) et votre carte bancaire Banque Populaire.

- **Envoi d'un SMS d'authentification**

- Jusqu'à 5 SMS dans le mois
- À compter du 6^e SMS dans le mois
- À compter du 1^{er} SMS dans le mois pour les clients possédant un PassCyberplus

Cet envoi nécessite l'enregistrement de votre numéro de portable, en tant que "téléphone de préférence", sur www.nord.banquepopulaire.fr dans "Mes données personnelles" ou auprès de votre conseiller.

- **Mise à disposition d'un PassCyberplus**

Pour utiliser le PassCyberplus, il est nécessaire de posséder une carte bancaire internationale Banque Populaire. Si vous n'en possédez pas, vous pouvez utiliser une carte PassCyberplus.

- **Mise à disposition d'une carte PassCyberplus**

Pour les clients utilisateurs du PassCyberplus et ne possédant pas de carte bancaire internationale Banque Populaire.

Tarifs à l'unité
(sauf indication contraire)

Gratuit

Gratuit

Gratuit

Par relevé 0,80€

Gratuit

Gratuit

Par SMS 0,25€

Par SMS 0,25€

10,00€

Par mois 1,00€

Lors de l'utilisation d'Internet, soyez vigilant et adoptez de bonnes pratiques. Votre Banque Populaire vous invite à aller sur le site : <http://surfez-intelligent.dgmic.culture.gouv.fr>

Autres services liés à l'utilisation d'Internet

Tarifs à l'unité
(sauf indication contraire)

- **Produit offrant des alertes sur la situation du compte ou sur un type d'opération.**

Option disponible via Cyberplus

- Par SMS ou par email :

Jusqu'à 5 alertes, par mois 2,00€
Par alerte reçue supplémentaire 0,25€

- **Accès à l'image des chèques remis et téléchargement**

- Par consultation

Par image 0,50€

Par téléphone

Tonalité Plus et SMS+ permettent de connaître, à tout moment et sans abonnement, le solde du compte et des dernières opérations.

- **Frais d'utilisation des services de banque à distance par Serveur Vocal Tonalité Plus**

- Composez le 0 820 120 120

0,12€/min⁽¹⁾

- **Frais d'utilisation des services de banque à distance par téléphone portable : SMS +**

- Composez le 6 11 10 à partir de votre mobile

0,35€/message⁽²⁾

- **Abonnement à des services de banque à distance par téléphone portable Moviplus**

(abonnement mensuel)

- Moviplus quotidien

Par mois 4,00€

Moviplus permet de recevoir sur téléphone mobile, le solde du compte, selon une périodicité adaptée à ses besoins.

Par automate

- **Service bancaire national**

Gratuit

Lors de déplacements hors de sa région habituelle, le "service bancaire national" attaché à la carte de paiement permet de consulter le solde de son compte sur l'ensemble des distributeurs Banque Populaire, de réaliser un virement vers un autre compte Banque Populaire et d'effectuer un retrait.

(1) Hors coût de connexion de l'opérateur

(2) Hors coût du SMS facturé par votre opérateur

VOS MOYENS ET OPERATIONS DE PAIEMENT

Cartes

La carte bancaire peut être à débit immédiat (votre compte sera débité à chaque utilisation) ou à débit différé (le débit global de vos achats sera effectué en fin de mois).

Les cartes Visa ou Mastercard Internationales permettent d'effectuer des opérations à l'étranger. Les cartes Visa Premier, Gold Mastercard, Visa Infinite sont associées à de nombreux services.

En cas de perte ou vol de votre carte, appelez le 01 77 86 24 24, 7j/7, 24h/24 pour faire immédiatement opposition.

Gamme de cartes

• Carte de retrait

- Carte Cirrus (à partir de 12 ans)

22,00€

• Carte à autorisation systématique **+**X

- Carte de paiement à autorisation systématique Visa Electron

30,00€

Electron est une carte de paiement à débit immédiat. Elle permet de régler des achats chez les commerçants⁽¹⁾ et également d'effectuer des retraits dans les distributeurs de billets.

- Carte Budj' Visa (réservée aux 12-18 ans)

24,00€

• Carte de paiement internationale⁽²⁾ : **+**X

- Carte Visa Classic

38,00€

- À débit immédiat

44,00€

- À débit différé

- Carte Eurocard Mastercard

40,00€

- À débit immédiat

45,00€

- À débit différé

- Carte Foot Mastercard

40,00€

- À débit immédiat

45,00€

- À débit différé

- Carte Visa Premier

124,00€

- À débit immédiat ou différé

- Carte Visa Infinite

270,00€

- E-Carte Bleue (paiement sécurisé sur internet)

12,00€

(1) Option possible chez les commerçants équipés d'un terminal permettant d'effectuer une interrogation de compte à distance

(2) Une réduction est accordée à partir de la deuxième carte de même type sur le même compte.

Cotisation
carte/an

• Carte de débit-crédit⁽²⁾

La carte de débit-crédit permet de choisir d'effectuer des retraits ou des paiements, soit au comptant, soit en utilisant le crédit renouvelable associé à la carte.

- Visa Classic FACELIA **+**X

38,00€

- À débit immédiat

44,00€

- À débit différé

- Visa Premier FACELIA **+**X

124,00€

- À débit immédiat ou différé

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursements avant de vous engager.

Les services liés à la carte bancaire

• Service Cartego

- Visuel catalogue, pour chaque nouveau visuel et par an
- Photo personnelle, pour chaque nouveau visuel et par an

8,00€

10,00€

Service de personnalisation de la carte bancaire avec un visuel choisi dans une bibliothèque d'images, selon un thème particulier ou en téléchargeant une photo personnelle.

- Carte NRJ Banque Populaire

- Pour les moins de 18 ans

Par an 6,00€

- Pour les plus de 18 ans

Par an 10,00€

• OPPO 24h/24 **+**X

Service d'opposition par téléphone sur moyens de paiement (cartes et chèques)

Par mois 3,18€

• En cas de vol et usage frauduleux (dans la zone EEE⁽³⁾)

- Opposition sur carte
- Refabrication en mode normal
- Refabrication en mode urgent (72h)
- Recherche de facturette en cas de contestation d'une opération

Gratuit

Gratuit

20,00€

Gratuit

• En cas de perte (dans la zone EEE⁽³⁾)

- Opposition sur carte
- Refabrication en mode normal
- Refabrication en mode urgent
- Recherche de facturette en cas de contestation d'une opération

Gratuit

8,00€

20,00€

Gratuit

(3) Détail zone EEE en p. 27.

Information sur l'assurance en cas de perte et vol des moyens de paiement, consultez la rubrique Assurances et Prévoyance en p. 23.

+X Service inclus dans votre offre groupée de services "Équipage Alizé".

VOS MOYENS ET OPERATIONS DE PAIEMENT

Les services liés à la carte bancaire (suite)

	Tarifs à l'unité (sauf indication contraire)
<ul style="list-style-type: none"> ● En cas d'usage abusif <ul style="list-style-type: none"> - Mise en opposition par la Banque - Capture de carte au DAB 	50,00€ 50,00€
● Modification temporaire du plafond d'autorisation	Gratuit
● Réédition du code confidentiel de la carte	8,00€

Effectuer des retraits avec la carte : afin d'éviter les commissions liées aux retraits d'espèces aux distributeurs d'autres banques, pensez à utiliser les automates Banque Populaire.

● Retrait en euros à un distributeur automatique de billets Banque Populaire et PointArgent	Gratuit
● Retrait en euros dans un DAB d'un autre établissement de la zone euro †X <ul style="list-style-type: none"> - À compter du 2^{ème} retrait dans le mois pour une carte Visa Electron - À compter du 4^{ème} retrait dans le mois pour une carte Visa internationale, Eurocard Mastercard 	0,85€ 0,85€

Virements européens SEPA⁽¹⁾

● Réception d'un virement <ul style="list-style-type: none"> - Virement occasionnel ou permanent 	Gratuit
● Emission d'un virement <ul style="list-style-type: none"> - Virement occasionnel externe⁽²⁾ <ul style="list-style-type: none"> - Par Internet - Au DAB Banque Populaire - En agence - Frais de mise en place d'un virement permanent <ul style="list-style-type: none"> - Par Internet - En agence 	Gratuit Gratuit 3,50€ Gratuit Gratuit
● Frais sur virement permanent <ul style="list-style-type: none"> - Par Internet - En agence 	Gratuit 0,90€
● Frais d'opposition à un virement avant exécution	Gratuit
● Révocation définitive d'un virement permanent	Gratuit
● Récupération de fonds mal aiguillés <ul style="list-style-type: none"> BIC ou IBAN du bénéficiaire communiqué de façon erronée par le payeur 	12,00€

(1) Virement en euros effectué dans la zone SEPA (voir détail zone SEPA en p. 27).

(2) Un virement externe est à destination d'un compte tenu dans un autre établissement bancaire.

Prélèvements nationaux ou SDD / TIP⁽³⁾

	Tarifs à l'unité (sauf indication contraire)
● Frais de prélèvement <ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'une autorisation de prélèvement - Par prélèvement - Si créancier organisme public et assimilé 	Gratuit Gratuit Gratuit
● Frais d'un titre interbancaire de paiement (TIP)	Gratuit
● Frais d'opposition sur prélèvement avant exécution <ul style="list-style-type: none"> Révocation d'une échéance de prélèvement 	Gratuit
● Frais d'opposition définitive à des prélèvements récurrents	Gratuit

Chèques

● Remise de chèque	Gratuit
● Païement d'un chèque	Gratuit
● Renouvellement automatique de chéquier	Gratuit
● Frais d'envoi de chéquier à domicile <ul style="list-style-type: none"> - Envoi simple †X - Envoi recommandé 	1,50€ 5,29€
● Frais d'émission d'un chèque de banque †X	11,00€
● Frais d'opposition sur chèques par l'émetteur <ul style="list-style-type: none"> - Par chèque ou série de chèques, opposition valable un an 	18,00€
● Frais de destruction de chéquier non réclamé	6,00€

Les virements, opérations carte et prélèvements en devises

Cf. Rubrique "Opérations bancaires avec l'étranger" p. 25

(3) SDD : Sepa Direct Débit = €prélèvement

†X Service inclus dans votre offre groupée de services "Équipage Alizé".

OFFRES GROUPEES DE SERVICES

Choisir une convention de relation adaptée à vos besoins

CONVENTIONS PRINCIPALES

Tarif mensuel/perception trimestrielle	Équipage Alizé ⁽¹⁾	Privilège
• Type de carte		
Visa Electron	8,80€	
Visa Classic / Facélia	8,80€	12,25€
Visa Premier / Facélia	14,30€	17,35€
Visa Infinite	27€	30€
• Les produits et services inclus		
Forfait de tenue de compte	✓	✓
Accès Internet et téléphone	✓	✓
Découvert	✓	✓
Fructi-Facilités- Assurance du découvert et des encours carte et chèque en cas de décès	✓	✓
Sécuriplus - Assurance des moyens de paiement	✓	✓
Oppo 24/24 pour chèque et cartes	✓	✓
Crescendo - Alimentation du compte d'épargne	✓	✓
Informations juridiques et pratiques	✓	✓
Relevé de compte mensuel	✓	✓
Carnet de bord	✓	
Relevé Patrimonial (trimestriel)		✓
Bilan patrimonial		✓
Relevé titres (trimestriel)		✓
Relevé ISF (annuel)		✓
Information patrimoniale		✓
Retraits déplacés	✓	
Envoi simple de chéquier	✓	
Un chèque de banque par an	✓	
E-Carte Bleue	✓	

(1) Convention à demi-tarif pour les jeunes actifs jusqu'à 28 ans avec domiciliation de salaire.

CONVENTIONS DES JEUNES

Tarif mensuel/perception trimestrielle	Bud'J (12-18 ans)	Équipage Horizon-Skipper ⁽²⁾ (16-28 ans)
• Type de carte		
Cirrus		2,25€
Carte Bud'J	2€	
Visa Electron		2,50€
Visa Classic		3€ ⁽³⁾
• Les produits et services inclus		
Forfait de tenue de compte	✓	✓
Accès Internet et téléphone	✓	✓
Découvert		✓
Sécuriplus - Assurance des moyens de paiement	✓	✓
Oppo 24/24 pour chèque et cartes		✓
Crescendo - Alimentation du compte d'épargne	✓	
Informations juridiques et pratiques		✓
Relevé de compte mensuel	✓	✓

(2) Convention réservée aux étudiants et apprentis entre 16 et 28 ans.

(3) Uniquement disponible en débit immédiat.

GPA : gamme des moyens de paiement alternatifs au chèque

Pour les clients sans chéquier, la Banque Populaire du Nord propose une gamme de moyens de paiement alternatifs. **Par mois 3,00€**
Soit pour information 36€ par an

• Les produits et services inclus d'office	
1 carte de paiement à autorisation systématique Visa Electron (p.10), par an	
2 virements SEPA occasionnels externes dans la zone euro, par mois (vers un compte d'un autre établissement) (p.12)	
2 virements permanents, par mois	
6 prélèvements automatiques, par mois	
1 chèque de banque (p.13), par an	
Les produits et services optionnels	
Moviplus (une information récurrente par semaine)	Par mois 0,50€
Frais d'incident	

Pour les clients sans chéquier titulaires d'une GPA, en cas d'incident, les frais de commissions d'intervention sont de 5€/opération, plafonnés à 6 opérations par mois (et 2 par jour) et le forfait de frais de rejet sur prélèvement est égal au montant de l'opération, plafonné à 16€/rejet pour une opération d'un montant inférieur à 20€ et 10€/rejet pour une opération d'un montant supérieur ou égal à 10€ et est plafonné à 3 rejets par mois.

Conventions qui ne sont plus commercialisées :

Tarif mensuel/perception trimestrielle	Convention Carte	Équipage Régate	Équipage Croisière
• Type de carte			
Visa Electron	5,10€	9,20€	9,20€
Visa Classic	5,10€	9,20€	9,20€
Visa Premier			14,30€
Visa Infinite			27€

IRREGULARITES ET INCIDENTS

Commission d'intervention

• Commission d'intervention

- Par opération 9,00€
- Tarif jeunes moins de 25 ans 3 premières commissions gratuites
- Plafond mensuel de 25 écritures Maximum 225,00€

La commission d'intervention correspond à la somme perçue par la Banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier. Sur l'extrait de compte, le libellé utilisé est : Com. intervent

Opérations particulières

• Frais par saisie attribution

- Sur compte débiteur 30,00€
- Sur compte créditeur 100,00€

• Saisie sur valeurs mobilières ou coffre 100,00€

• Opposition Administrative Maximum 10% du montant de l'opposition

• Frais par Avis à Tiers Détenteur À partir de 30,00€

Incidents de paiement

Les incidents liés aux chèques

• Forfait de rejet d'un chèque

- Pour absence de provision suffisante
- Inférieur ou égal à 50€ 30,00€
 - Supérieur à 50€ 50,00€

Le forfait de rejet d'un chèque comprend : la lettre d'information préalable au rejet (lettre Murcef), la commission d'intervention, les frais de rejet, l'envoi de la lettre d'injonction, la déclaration à la Banque de France, la délivrance d'un certificat de non paiement, le blocage de la provision pour la régularisation, les frais de représentation et la demande de mainlevée d'interdiction bancaire. Sur l'extrait de compte, le libellé utilisé est : Impayé chèque

• Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision 12,50€

Tarif compris dans le forfait de frais en cas de rejet de l'opération

• Frais de relance 8,00€

- Envoi simple 19,00€
- Envoi recommandé

• Chèque émis en période d'interdiction bancaire 33,00€

• Chèque remis et retourné impayé pour motif autre que sans provision 15,00€

• Enregistrement d'une interdiction bancaire initiée par une autre banque 25,00€

Tarifs à l'unité
(sauf indication contraire)

Tarifs à l'unité
(sauf indication contraire)

Attention aux conséquences de l'émission d'un chèque sans provision ! Le rejet d'un chèque pour défaut de provision entraîne l'interdiction immédiate d'émettre des chèques sur l'ensemble de vos comptes, dans toutes les banques ainsi que l'inscription au Fichier Central des Chèques, recensant les personnes frappées d'interdiction bancaire. Cette interdiction s'applique pour une durée de 5 ans. La levée de l'interdiction peut cependant être obtenue à tout moment, dès le paiement du ou des chèque(s) objet(s) du rejet. En cas de question, demandez à votre conseiller les conditions de régularisation et bénéficiez de moyens de paiement alternatifs au chèque.

Les incidents liés aux autres moyens de paiement

• Forfait de rejet d'un prélèvement, d'un virement, d'un TIP ou d'un télépaiement⁽¹⁾

- Pour absence de provision suffisante ou autres motifs
- Inférieur à 20€ Montant de l'opération
 - Supérieur ou égal à 20€ 20,00€

Ce montant forfaitaire comprend : la commission d'intervention, les frais de rejet, la notification du refus d'exécution de l'ordre de paiement et les frais de représentation. Sur l'extrait de compte, le libellé utilisé est : Frais rejet prélèvement

Irrégularités de fonctionnement

- ### • Commission de suivi Par trimestre 60,00€
- Compte débiteur de 60 jours et plus dans le trimestre, sans autorisation ou en dépassement d'autorisation, compte avec saisie-arrêt, avis à tiers détenteur ou opposition administrative dans le trimestre et compte en Règlement Judiciaire
- Tarif jeunes moins de 25 ans 30,00€

(1) Quelles que soient la devise, la provenance et la destination de l'opération.

DÉCOUVERTS ET CRÉDITS

Découvert

Le solde du compte doit être maintenu créditeur. Une certaine souplesse de gestion peut toutefois être accordée par la mise en place d'une autorisation de découvert. Le coût total du découvert dépendra alors de son montant et de la durée pendant laquelle le compte sera débiteur.

- | | | |
|---|---|---|
| • Mise en place et gestion du découvert autorisé | Gratuit | Tarifs à l'unité
(sauf indication contraire) |
| • Découvert convenu et formalisé⁽²⁾ | 16% ⁽¹⁾
(Taux de référence + 8,05 %) ⁽³⁾ | |
| • Découvert non convenu ou non formalisé⁽⁴⁾ | Taux de référence
+ 11,55% ⁽³⁾ | |
| • Seuil minimum de perception des agios | Par trimestre 2€ | |

(1) Taux nominal actuel au 10/01/2012, susceptible de variation, après information du titulaire.

(2) Exemple : pour l'utilisation d'un découvert de 1 000€ pendant 30 jours, le TAEG s'établira à 17,35%.

(3) Ce taux est écrété trimestriellement en fonction du taux de l'usure. Le taux de référence est susceptible de variation dont le titulaire est informé préalablement. Le taux de référence est de 7,95% l'an au 01/10/2011.

(4) Exemple : pour l'utilisation d'un découvert de 1 000€ pendant 30 jours, le TAEG s'établira à 21,03 %

Crédits à la consommation⁽⁵⁾

- | | | |
|---|---------|----------------|
| • Prêt automobile | | |
| - Frais de dossier proportionnel au montant du prêt | 1% | |
| - Minimum | 50,00€ | |
| - Maximum | 200,00€ | |
| - Taux | | Nous consulter |
| • Prêt travaux | | |
| - Frais de dossier proportionnel au montant du prêt | 1% | |
| - Minimum | 120,00€ | |
| - Maximum | 500,00€ | |
| - Taux | | Nous consulter |
| • Eco Prêt à Taux Zéro | | |
| Montant maximal de 30 000€ sur 10 ans, sans intérêt | | |
| - Frais de dossier | Gratuit | |

(5) Sous réserve d'acceptation de votre dossier et après expiration du délai légal de rétractation.

• Pour les Etudiants âgés de moins de 28 ans

- Avance de rentrée : 1 000€ max à taux zéro à rembourser dans un délai inférieur ou égal à 3 mois
- Avance sur bourse allouée par le CROUS
- Prêt Permis à 1€

Nous consulter
Nous consulter
Nous consulter

• Pour les Etudiants âgés de moins de 28 ans et les Jeunes Actifs

- Caution locative (1% max du montant annuel garanti + frais de dossier à 30€)

Nous consulter

• Prêt Étudiant

- Frais de dossier
- Taux débiteur annuel

Gratuit
Nous consulter

Crédits immobiliers

• Prêt Épargne Logement

- Taux

Nous consulter

• Prêt à Taux Zéro, frais de dossier

Nous consulter

• Autres types de prêts immobiliers

- Frais de dossier proportionnel au montant du prêt
- Minimum
- Maximum
- Taux

1%
200,00€
900,00€
Nous consulter

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursements avant de vous engager.

Crédits immobiliers (suite)

• Les assurances liées aux crédits

Le coût de l'assurance des emprunteurs (Décès, perte totale et irréversible d'autonomie, incapacité de travail) dépend principalement de l'âge de l'assuré.

- Assurances décès Invalidité (pour 10 000€ empruntés)
Décès/PTIA/IT⁽¹⁾ par mois **À partir de 2,50€**
- (en fonction de l'âge de l'emprunteur) **Nous consulter**
- Séniors jusqu'à 75 ans : tarif spécifique **Nous consulter**

(1) PTIA : Perte totale et irréversible d'autonomie (invalidité totale)
IT : Incapacité de travail

Une notice concernant l'information des emprunteurs relative aux taux maxima autorisés en France est disponible dans les agences Banque Populaire.

• Frais d'étude pour délégation d'assurance

60,00€

• Les garanties

- Acte de caution **30,00€**
- Nantissement de produits monétaires **130,00€**
- Gage sur intruments financiers **130,00€**
- Nantissement de parts de SCI/SCPI **380,00€**
- Délégation sur produits d'assurance-vie (hors produits Banque Populaire) **60,00€**
- Mainlevée de garantie **Par prêt 60,00€**
- Fonds mutuel et garantie (SOCAMI) **Nous consulter**
- Société de caution mutuelle (SACCEF) **Nous consulter**

• Autres prestations

- Information caution (tarif par acte, 2 actes maximum) **20,00€**
- Duplicata tableau d'amortissement **16,00€**
- Attestations diverses **Par attestation 16,00€**
- Décompte de prêt **Par prêt 16,00€**
- Copie de contrat de prêt, factures **Par opération 60,00€**
- Annulation de prêt **100,00€**
- Demande de modification d'assurance incendie **300,00€**
- Modification date d'échéance, de compte payeur **Par prêt 40,00€**
- Frais d'avenant sur prêt **Par demande 100,00€**
- Pour les motifs suivants : modulation de la durée ou désolidarisation ou changement de garantie ou report d'échéance ou franchise.
- Frais d'attestation **10,00€**
- Ordonnance **20,00€**
- Sur prêt **20,00€**
- Frais de renégociation de prêt immobilier **1% du capital restant dû avec minimum de 1 000,00€**

Tarifs à l'unité
(sauf indication
contraire)

**Un crédit vous engage et doit être remboursé.
Vérifiez vos capacités de remboursements avant
de vous engager.**

ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

Épargne bancaire

• Bénéficiaire d'une épargne disponible⁽³⁾

- LDD (ex. Codevi)⁽²⁾ **2,25%**
- LEP⁽²⁾ **2,75%**
- Compte sur Livret⁽⁴⁾ **1,50%**
- Livret A⁽²⁾ **2,25%**
- Livret Fidelis Sociétaire⁽⁴⁾ **2,25%**

Tarifs à l'unité
(sauf indication
contraire)

Ces solutions de placement vous permettent de faire fructifier votre épargne tout en plaçant et en retirant votre argent, à tout moment, lorsque vous le souhaitez. Vos intérêts sont servis annuellement.

• Épargner en vue d'un projet immobilier⁽³⁾

- PEL⁽²⁾ **3,50% (prime d'État incluse)**
- CEL⁽²⁾ **2,25% (prime d'État incluse)**

• Crescendo, abonnement annuel **IX** **8,00€**

Service permettant de placer les excédents de trésorerie : lorsque le solde du compte excède un montant que vous avez déterminé, un virement est automatiquement déclenché vers le compte épargne de votre choix. Attention, l'inverse est possible uniquement sur instruction écrite de votre part.

• Épargner pour vos enfants⁽³⁾

- Livret Premier Pas⁽⁴⁾ **2,00%**
- Livret Jeune (12-25 ans)⁽⁴⁾ **3,00%**

• Dynamiser votre épargne

Des solutions de compte à terme, assurance-vie, PEA... existent dans votre Banque Populaire. Votre conseiller se tient à votre disposition pour plus de précisions.

Placements financiers

• Frais de courtage Bourse

La facturation des ordres de Bourse dépend principalement de la place sur laquelle les titres sont négociés, du montant de l'ordre et du mode de transmission choisi (Internet, téléphone...).
Détail des tarifs en p. 22

(2) Taux de rémunération annuel net fiscal.

(3) Taux en vigueur au 1^{er} octobre 2011 susceptible de modification à tout moment.

(4) Taux de rémunération annuel brut fiscal.

IX Service inclus dans votre offre groupée de services "Équipage Alizé".

Placements financiers (suite)

Tarifs à l'unité
(sauf indication
contraire)

● **Ordre de Bourse Euronext** (Paris, Bruxelles et Amsterdam) **au comptant**

	Abonnement Internet	Frais fixe	Frais proportionnels au montant de la transaction	Minimum de perception
- Ordre exécuté				
Line Bourse ⁽¹⁾ (Internet)	Gratuit ⁽²⁾	8,00€	0,52% (sur la part de la transaction > 1.500€)	8,00€
Agence/Téléphone	Pas d'abonnement	3,00€	1,30% (sur la totalité de la transaction)	15,00€

(1) Abonnement permettant de passer des ordres de Bourse sur Internet.

(2) Pour toute nouvelle souscription.

- Ordre transmis et non exécuté (avec LineBourse) **5,00€
Gratuit**

● **Ordre exécuté avec Service de Règlement Différé (SRD)**

- Commission de règlement différé (Achat / Vente) **0,60% à l'achat**
- Frais de prorogation (Commission de report) **0,20%**
Minimum 15,00€

● **Ordre de Bourse sur titres cotés à l'étranger**

Ces opérations sont réalisables par téléphone ou via votre agence uniquement. Pour tout renseignement sur la tarification relative à ces opérations, nous vous invitons à consulter votre conseiller de clientèle.

● **Souscription d'OPCVM**

- OPCVM Banque Populaire, droit d'entrée **Nous consulter**
- OPCVM hors Banque Populaire, droit d'entrée **Nous consulter**

● **Droit de garde** (frais annuels)

Les droits de garde correspondent à la rémunération perçue par votre banque pour assurer la tenue et le service de votre compte titres (paiement des dividendes, suivi des opérations sur titres...). Ils sont perçus au titre de l'année en cours et sont calculés sur la base du portefeuille valorisé au dernier cours de Bourse de l'année civile précédente. Toutes les valeurs et OPCVM du Réseau Banque Populaire sont exonérés de droits de garde.

- Droits de garde par compte

	"CONVENTION LINE BOURSE ⁽³⁾ " - "AGENCE/TÉLÉPHONE"					
	Commission Forfait par ligne ⁽⁴⁾	Commission proportionnelle à la valeur du portefeuille		Frais minimum	Plafond par an	
		LineBourse	Agence		LineBourse	Agence
Part sociale	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Valeurs Groupe	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Valeurs Groupe à l'intérieur d'un portefeuille mixte composé également de valeurs extérieures	4,90€	0,25%	0,30%	29,00€	450€	1 000€
Valeurs zone euronext hors Groupe	4,90€	0,25%	0,30%	29,00€	450€	1 000€

(3) Ordre par Internet. (4) Au-delà de 5 lignes.

● **Autres produits et services**

- Hisséo : épargne programmée sur comptes d'Instruments Financiers, PEA, assurance-vie **Gratuit**

● **Gérer votre patrimoine financier**

- Relevé Patrimonial (4 relevés par an) **Par an 48,00€**
- Dans le cadre d'une convention de relation Privilège **Gratuit**
- Relevé ISF (1 relevé par an)
- La première année **Gratuit**
- À partir de la 2^{ème} année **Par an 26,00€**
- À partir de la 2^{ème} année, dans le cadre d'une convention de relation Privilège **Gratuit**
- Bilan patrimonial **Nous consulter**

ASSURANCES ET PRÉVOYANCE

Tarifs à l'unité
(sauf indication
contraire)

Assurer vos moyens de paiement

● **Sécuriplus, assurance perte ou vol des moyens de paiement** **TX**

25,00€

Réduction de 50% en cas de souscription d'une 2^e assurance sur le même compte.

Assurance des chèquiers et cartes bancaires en cas de perte ou de vol, en France comme à l'étranger, garantissant le remboursement des clés et papiers s'ils sont volés ou perdus simultanément. Cette assurance fonctionne également si l'on vous dérobe vos espèces lors d'un retrait au distributeur.

Votre assurance personnelle

● **MAV, Multirisque des Accidents de la Vie**

Nous consulter

Pour faire face financièrement aux conséquences d'un accident de la vie, l'assurance Multirisque des Accidents de la Vie garantit le versement d'une indemnité pouvant aller jusqu'à 1 million d'euros ainsi que des services d'assistance essentiels (mise à disposition d'une aide ménagère, prise en charge des enfants, soutien particulier dans les démarches administratives et sociales...)

● **Autonomis**

Nous consulter

Tarif calculé selon l'âge de l'assuré et le niveau de garantie choisi

Contrat d'assurance assurant le versement d'une rente mensuelle, d'un capital équipement forfaitaire et des services d'assistance indispensables pour faire face aux conséquences souvent lourdes de la perte d'autonomie.

● **Fructi-Santé**

Nous consulter

Protéger vos enfants

● **Assur - BP Enfant**

19,00€

● **Assur - BP Horizon**

À partir de 26,00€

Assur - BP Horizon offre aux jeunes de moins de 28 ans une assurance personnelle et une assurance logement (responsabilité civile, assistance en cas d'accident, indemnisation en cas d'incendie, dégât des eaux, dommage aux biens mobiliers, vol...)

TX Service inclus dans votre offre groupée de services "Équipage Alizé".

ASSURANCES ET PREVOYANCE

Tarifs à l'unité
(sauf indication
contraire)

Assurer l'avenir de vos proches

- **Fructi-Famille** Nous consulter
- **Tisséa** Nous consulter

Ces contrats de prévoyance permettent de mettre sa famille à l'abri de tout souci financier en cas de décès ou d'invalidité absolue ou définitive, par le versement à ses proches d'un capital exonéré d'impôt, de droits de succession⁽¹⁾ et de prélèvements sociaux.

- **Fructi-Budget** Par mois 2,24€

Ce contrat d'assurance verse à la famille, en cas de décès accidentel de l'assuré, un revenu mensuel garanti pendant une durée d'un ou de deux ans.

- **Fructi-Facilités +X** Par mois 1,50€

Ce contrat d'assurance du compte permet le versement d'un capital, en cas de décès de l'assuré, fonction de la situation du compte bancaire au jour du décès

Assurer vos biens

- **Assur BP - Auto** Nous consulter
- **Assur BP - Habitat** Nous consulter

Vous pouvez contacter nos conseillers spécialisés en assurance au 0 820 018 101 (0,12€ TTC/min)

Assurer votre épargne

- **Dédicace** Par mois, à partir de 1,50€

En cas de décès par accident, Dédicace assure la transmission d'un capital aux proches qui doublera le montant de l'ensemble de l'épargne détenue à la Banque Populaire⁽²⁾.

Informations juridiques et pratiques

- **BP Infos** : informations pratiques, juridiques ou techniques +X Par an 8,00€

(1) Dans les limites de la législation en vigueur

(2) Voir conditions générales du contrat disponible en agence

La souscription d'un contrat d'assurance est un acte important. Il est donc essentiel de bien connaître le niveau de couverture et les services associés à votre assurance. Votre conseiller de clientèle se tient à votre disposition pour vous guider dans le choix d'une assurance adaptée à votre situation et vous fournir toute information complémentaire nécessaire.

+X Service inclus dans votre offre groupée de services "Équipage Alizé".

OPERATIONS BANCAIRES AVEC L'ETRANGER

Tarifs à l'unité
(sauf indication
contraire)

Les opérations de change

- **Délivrance de chèques de voyage American Express** 1,50% du montant
- **Encaissement de chèques de voyage American Express** 0,50% du montant
- **Commande de devises**
 - ≥ 100€ Cours de change + 0,50% du montant + frais postaux de recommandé
 - < 100€ Cours de change + 0,50% du montant + frais fixes de 3,00€ + frais postaux de recommandé
- **Vente de devises**
 - ≥ 50€ Cours de change + 0,50% du montant
 - < 50€ Cours de change + 0,50% du montant + frais fixes de 3,00€

La cours de change appliqué est celui en vigueur au jour de l'opération. Il est disponible en agence.

Les virements vers l'étranger

Définition des zones EEE et Euro en p. 27.

Virements en devises dans l'EEE (+Suisse) et tous virements (euros ou devises) vers pays hors EEE	
Envoi de virements	Commission de transfert : 0,1% du montant (mini perçu : 18€) + frais d'opération : 7€ + commission de change si virement émis en devises : 0,05% du montant (minimum perçu : 13,50€)
Réception de virements	Commission de rapatriement : 15,05€ + commission de change si virement reçu en devises : 0,05% du montant (minimum perçu 13,50€)

Les opérations par cartes bancaires

	Opérations effectuées en euros dans la zone Euro (+ Danemark + Suède + Grande-Bretagne)	Opérations en devises dans l'EEE (+Suisse) et toutes opérations (euros ou devises) vers pays hors EEE
Paiements par cartes bancaires	- paiement ≤ 12 500€ : gratuit - paiement > 12 500€ : 1,70% du montant	Commission de change : 2,75% du montant
Retraits par cartes bancaires (distributeurs)	Gratuit	Commission de retrait : 3,00€ + commission de change : 2,90% du montant
Retraits par cartes bancaires (guichets bancaires)	- Retraits en euros : commission de retrait : 5€ - Retraits en devises : commission de retrait : 5€ + commission de change : 2,75% du montant	Commission de retrait : 5€ + commission de change : 2,75% du montant

Les autres opérations

- **Opération achat et vente de devises (hors bourse)** 15,05€
- **Avis d'opéré sur rapatriement et virement** 2,39€
- **Frais acquis SWIFT** 6€
- **Emission de chèque de banque** 12€
- **Chèque export (+ commission de change si chèque devises)** 16€
- **Chèque import** 16€
- **Chèque impayé export** 15,50€
- **Frais de réparation (si BIC ou IBAN erroné)** 12€

RESOUDRE UN LITIGE

Vous vous interrogez sur une tarification de la banque, vous ne comprenez pas une écriture, votre Banque Populaire a le souhait de vous apporter une réponse complète dans les plus brefs délais. Vous disposez de trois possibilités :

1. Votre conseiller reste votre interlocuteur privilégié

2. Vous pouvez également contacter le Service Relation Clients de votre Banque

BANQUE POPULAIRE DU NORD - Service Relation Clients

- Par mail : qualite@nord.banquepopulaire.fr
- Par téléphone : 0800 007 800 (appel gratuit) du lundi au vendredi de 8h à 20h et le samedi de 8h à 13h
- Par courrier : Service Relation Clients - BP 349 59020 Lille Cedex

3. En dernier recours, le Médiateur

Enfin, au cas où la Banque ne vous aurait pas apporté de réponse dans le délai d'un mois ou vous aurait apporté une réponse qui ne vous satisfait pas, vous pouvez faire appel aux services du Médiateur. Il a pour mission de rechercher une solution amiable en toute impartialité. Vous pouvez lui écrire à l'adresse suivante :

Monsieur le Médiateur
Service Relation Clients Banque Populaire du Nord
BP 349
59020 Lille Cedex

- Le site Internet de la FBF* : "les Clés de la Banque" (<http://www.lesclesdelabanque.com>) contient également de multiples informations sur l'utilisation de votre compte, de vos moyens de paiement...



* Fédération Bancaire Française

- Les glossaires de CCSF (Comité Consultatif du Secteur Financier) sont disponibles sur notre site Internet www.nord.banquepopulaire.fr "Banque au quotidien et Crédit", "Épargne et placements financiers" et "Assurance" sont des glossaires établis à des fins pédagogiques. Ils n'ont pas de valeur juridique ou contractuelle. Seuls les termes et le contenu des documents contractuels émanant de la Banque Populaire du Nord engage la Banque et ses clients.

POUR RESTER EN CONTACT AVEC VOTRE BANQUE A TOUT MOMENT

Pour contacter un conseiller

De lundi au vendredi de 8h à 20h et le samedi de 8h30 à 13h
au 0 820 120 120 (0,12€/min)

Depuis l'étranger : (00 33) 328 36 68 07

Un accès direct à votre compte où que vous soyez et 24h/24 :

Par Internet, avec Cyberplus
www.nord.banquepopulaire.fr

Par SMS avec le 6 11 10 (0,35€/message)⁽¹⁾

(1) Hors coût du SMS facturé par votre opérateur.

Zone EEE : Espace Economique Européen, composé des pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, République tchèque

Zone SEPA : Single Euro Payments Area - Espace unique de paiements en euros, composé des pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Monaco, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, République tchèque

Zone EURO : constituée par l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, Chypre, l'Espagne, la Finlande, la France, la Grèce, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, Malte, les Pays-Bas, le Portugal, la Slovaquie et la Slovénie

Créditis et Facélia sont des produits de :

BPCE – Société anonyme à directoire et conseil de surveillance
au capital de 486 407 115 €.

Siège social : 50, avenue Pierre-Mendès-France, 75013 Paris.
RCS Paris n° 493 455 042.

Intermédiaire d'assurance inscrit à l'ORIAS
sous le n° 08 045 100.

et NATIXIS FINANCEMENT

Société anonyme au capital de 60 793 320 euros

Siège social : 5, rue Masseran, 75007 Paris
439 869 587 RCS PARIS.

Intermédiaire d'assurance, immatriculé à l'ORIAS
sous le numéro 07022393.

Sécuriplus, Multirisque des Accidents de la Vie, Autonomis et Fructi-Budget sont des produits de :

ASSURANCES BANQUE POPULAIRE PREVOYANCE

Société anonyme au capital social de 7 396 250 euros
Siège social : 30, avenue Pierre-Mendès-France, 75013 Paris
352 259 717 RCS PARIS

Entreprise régie par le Code des assurances

Assurances Banque Populaire Prévoyance est une filiale
de Natixis Assurances.

Fructi-Facilités, Fructi-Famille et l'assurance emprunteur sont des produits de :

ASSURANCES BANQUE POPULAIREVIE

Société anonyme au capital social de 481 873 068,50 euros
Siège social : 30, avenue Pierre-Mendès-France, 75013 Paris
399 430 693 RCS PARIS

Entreprise régie par le Code des assurances.

et ASSURANCES BANQUE POPULAIRE PREVOYANCE.

Assur BP Enfant, Assur BP Horizon, Assur BP Auto et Assur BP Habitat sont des produits de :

ASSURANCES BANQUE POPULAIRE IARD

Société anonyme au capital social de 30 000 000 euros
Siège Social : Chaban de Chauray, 79000 Niort
401 380 472 RCS NIORT.

Entreprise régie par le Code des assurances

Assurances Banque Populaire IARD est une filiale
de Natixis Assurances.

**BANQUE POPULAIRE
DU NORD**

BANQUE & ASSURANCE
www.nord.banquepopulaire.fr



**LA BANQUE
QUI DONNE ENVIE D'AGIR**